



République et canton de Genève

# AVIS

---

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**le Conseil municipal de la commune de Genthod**

**est convoqué pour**

**le mardi 15 mars 2016 à 20h30**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 8 décembre 2015
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Approbation du bouclage de crédits d'investissements et moyens de les couvrir (délibération)
5. Crédit d'étude relatif à la construction d'un centre de voirie et locaux annexes au chemin des Chênes (délibération)
6. Propositions de la Mairie
7. Propositions individuelles et questions
8. Divers
9. Huis clos (naturalisation)

Genthod, le 3 mars 2016

Joël Schmulowitz  
Président du Conseil municipal